A r r ê t c i v i l

Audience publique du vingt-quatre octobre deux mille douze

Numéros 36690 et 37057 du rôle

Composition :

Jean-Claude WIWINIUS, président de chambre,
Joséane SCHROEDER, premier conseiller,
Brigitte KONZ, conseiller,
Antoinette PASCUCCI, greffier.

E n t r e :

H.), demeurant à L-(…),

appelante aux termes d'un exploit de l'huissier de justice Guy ENGEL de Luxembourg en date du 10/08/2010,

comparant par Maître Gaston VOGEL, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg,

e t :

R.), demeurant à L-(…),

intimé aux fins du prédit exploit ENGEL,

comparant par Maître Marie-Pierre BEZZINA, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

L A C O U R D ' A P P E L :

Par jugement du 11 juin 2004 le tribunal d'arrondissement de Luxembourg a nommé le notaire Aloyse BIEL pour procéder à la liquidation et au partage de la communauté des biens des époux R.)-H.). Les parties ont relevé appel contre ce jugement.

Par arrêt contradictoire du 11 juillet 2012, la Cour d'appel, première chambre, a ordonné la licitation de l'immeuble commun et chargé le notaire liquidateur de ce devoir.

Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, étant décédé il y a lieu de nommer un nouveau notaire liquidateur.

P A R C E S M O T I F S :

la Cour d'appel, première chambre, siégeant en matière civile, statuant contradictoirement, et sur le rapport du magistrat de la mise en état,

donne acte à la partie H.) de sa réserve quant à un éventuel recours en cassation contre l'arrêt du 11 juillet 2012 ;

commet Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, pour procéder à la liquidation et au partage de la communauté de biens des époux R.)-H.) et à la licitation de l'immeuble commun sis à L-(…);

réserve les frais.

La lecture du présent arrêt a été faite en la prédite audience publique par Monsieur Jean-Claude WIWINIUS, président de chambre, en présence de Madame Antoinette PASCUCCI, greffier.